

SOLIDARITÉ. Une famille tchadienne menacée d'être à la rue

Pas de trêve hivernale pour les demandeurs d'asile

W
28/04/2023

« **DEPUIS CET ENNUI** de santé de mon mari. J'ai tout perdu ! » Les larmes roulent sur le visage de Sadie Choua Moussa, sa voix est chevrotante, ses mains tremblantes. Voilà aujourd'hui presque un an que la Tchadienne habite ici, dans un appartement du 11^e étage, au milieu du quartier des Provinces.

Sommée de quitter les lieux

Dans un français déjà bien intégré, elle raconte son histoire, celle de son mari et de ses deux petites filles, Alia et Aché. Ensembles, ils ont quitté leurs pays dans l'espoir de meilleurs soins pour son mari, subitement tombé malade. « Là-bas, il n'y a pas de soin. Il ne peut plus travailler, nous ne pouvions plus vivre », explique-t-elle. Ils sont arrivés en France en 2021, à Cherbourg en décembre, et ont intégré l'appartement réservé aux deman-

deurs d'asile, le 14 février 2022.

Mais ce confort précaire retrouvé est aujourd'hui chancelant. Depuis hier, 10 heures, la famille est sommée de quitter les lieux. Peu importe si elle n'a pas d'autres endroits pour s'héberger. Pas de pitié pour ses filles âgées de 11 et 8 ans ou pour son mari, souffrant. La demande d'asile a été déboutée le 2 novembre, la famille doit quitter l'appartement CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile). « Ici, je ne connais personne. Je ne veux pas changer mes filles d'écoles, je n'arrive plus à dormir... Je suis tellement inquiète. Je ne sais pas quoi faire ! », sanglote Saddie.

Pour dénoncer la situation, une cinquantaine de personnes de l'association Itinérance était présente à l'adresse du domicile de la famille Choua Moussa, hier matin. « Que la famille doive quitter cet appartement, parce qu'il est réservé aux demandeurs d'asile, nous le comprenons. Mais qu'il y ait une solution d'hébergement

Une famille avec deux enfants et un père, malade, ne peut pas être jetée à la rue ! », s'indigne Brigitte Le Coutour, porte-parole de l'association cherbourgeoise. « Mais nous sommes en janvier, il y a la trêve hivernale non ? », s'interroge un des participants à la mobilisation de soutien. « Pour les Français oui ! Pour les logements CADA, non ! », répond tristement Brigitte. « Surtout vous ne quittez pas l'appartement sans une solution pérenne. Ça ne peut pas être simplement trois nuits à l'hôtel », conseille encore la représentante d'Itinérance à la famille. Les deux Tchadiens écoutent, en larmes.

Plusieurs dossiers identiques

L'association Itinérance est habituée à gérer ce genre de cas. « Nous avons plusieurs dossiers similaires », assure un bénévole. Une femme enceinte à terme dans quelques jours, est actuellement sans solution d'hébergement, cite par



→ Saddie, originaire du Tchad, son mari et ses deux enfants doivent quitter leur appartement en pleine période hivernale

exemple l'association. « Être enceinte n'est pas considéré comme une vulnérabilité. Elle n'est pas encore considérée comme mère... Alors on la laisse à la rue, et à la gestion du

sentants d'Itinérance.

Pour Saddie et sa famille, la mairie semble essayer de trouver une solution. « Le maire a assuré qu'il allait essayer de prolonger le délai d'expulsion,

Tout tenter pour que la famille reste dans cet appartement jusqu'en mars. »

Solène LAVENU